

AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

Secrétariat Exécutif

B.P 729, Niamey (Niger)



NIGER BASIN AUTHORITY

Executive Secretariat

P. O. Box 729, Niamey (Niger)

PROJET GIRE2

SYNTHESE DE LA REUNION DES COORDONNATEURS NATIONAUX ET DE L'UNITE REGIONALE DE GESTION ET DE COORDINATION DU PROJET (Ouagadougou du 27 au 29 Juillet 2015)



JUILLET 2015

La réunion régionale annuelle des Coordonnateurs Nationaux du projet GIRE2/Niger-HYCOS, pour l'évaluation du Plan de Travail Annuel et Budget (PTAB) 2015 au 30 juin et l'élaboration du PTAB 2016, préparatoire à la réunion du Comité Régional de Pilotage 2015 des Projets et Programmes de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), s'est tenue du 27 au 29 juillet 2015 dans la salle de conférence du Ran Hôtel SOMKIETA à Ouagadougou au Burkina Faso.

Ont pris part à cette réunion :



- les Coordonnateurs Nationaux du Projet GIRE 2 /Niger-HYCOS des Etats membres de l'ABN :
- le Représentant de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) ;
- les cadres du Secrétariat Exécutif de l'ABN et les Experts du Projet GIRE 2.

La réunion a fait des propositions, contributions et amendements tant sur la forme que sur le fond sur tous les documents présentés, dans le but de les améliorer pour la bonne exécution du Projet.



Bilan 2015

Les principales préoccupations dans la mise en œuvre du PTAB-2015 ont porté sur :

- la mauvaise justification des avances de fonds par certains pays à un niveau de dépenses permettant d'autoriser le renouvellement de fonds ;
- une très faible capacité d'absorption des fonds par les pays et des retards occasionnés par des rejets à répétition des rapports financiers ;
- la nécessité d'assister et renforcer le personnel comptable des SHN ;
- des courbes d'étalonnage non actualisées pouvant affecter la qualité des données collectées;
- la vétusté ou le manque des équipements entravant la bonne conduite des opérations de terrain;

- le retard dans la transmission des données à l'ABN par certains pays affectant la mise à jour de la base de données régionale et l'élaboration de certains produits ;
- des inquiétudes pour la pérennisation du suivi hydrologique à la fin de la phase en cours du projet ;
- la nécessité de refléter dans le bilan, les efforts des pays en termes de contribution aux activités hydrologiques pour encourager les partenaires.

PTAB-2016

Les activités de terrain financées par l'AFD s'arrêteront au 30 juin 2016 tandis que l'équipe régionale de projet doit être maintenue jusqu'au 31 décembre 2016. L'AFD fonde l'espoir que les experts du projet soient pris en compte et intégrés dans l'ABN par l'audit institutionnel et organisationnel en cours pour ne pas perdre l'expertise.

Les principales préoccupations dans la préparation du PTAB-2016 ont porté sur :

- la priorité à donner à la préparation d'une 3^{ème} phase du projet,
- la contribution des pays au financement du suivi hydrologique dans le bassin pour éviter l'arrêt de l'activité à la fin du financement de l'AFD ;
- le maintien de l'équipe du projet jusqu'à fin décembre 2016 et le recrutement des experts après l'audit de l'ABN ;
- la contribution du secrétariat Exécutif de l'ABN au PTAB 2016 pour l'exécution de toutes les activités.

Le représentant du Directeur Technique de l'ABN et la Coordination Régionale du projet ont donné des assurances à la prise en compte des améliorations, contributions et amendements de la réunion dans les versions finales des documents.

Au terme des travaux, la réunion régionale annuelle des Coordonnateurs Nationaux du Projet GIRE 2 Niger-HYCOS a formulé six (6) recommandations :

➤ **Au Secrétariat Exécutif de l'ABN**

Recommandation n° 1 : relative à la justification des dépenses

Pour faciliter la justification des dépenses à certains pays, la réunion recommande de prendre des dispositions pour assister les services comptables de ces pays au plus tard le 30 septembre 2015.

Recommandation n° 2 : relative à l'élaboration d'un document d'une nouvelle phase du projet

La réunion recommande que l'UGP sollicite l'assistance de l'OMM pour l'élaboration du document d'une nouvelle phase du projet.

Recommandation n° 3 : relative à l'élaboration d'une feuille de route

La réunion recommande à l'UGP l'élaboration d'une Feuille de route assortie d'un chronogramme d'élaboration du projet de document de la nouvelle phase, prenant en compte les grandes échéances de la programmation de l'ABN.

Recommandation n° 4 : relative à la mise en application de la résolution n°12 de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres de l'ABN

Pour la mise en application de la résolution n°12 de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres de l'ABN, relative à la conduite efficiente et pérenne du suivi hydrologique du Bassin du Niger, la réunion recommande à l'ABN de créer une ligne « suivi hydrologique » dans son budget à partir de l'exercice 2016.

➤ ***Aux pays :***

Recommandation n° 5 : relative à la justification des dépenses

Afin de permettre la mobilisation du dernier décaissement des fonds par l'ABN avant le 31 décembre 2015, la réunion recommande aux pays de prendre toutes les dispositions pour justifier les dépenses au plus tard le 30 septembre 2015 et les transmettre à l'ABN avant le 15 octobre 2015.

Recommandation n°6 : relative à la mobilisation des contreparties nationales

Suite à la difficulté de mobiliser dans le budget 2014/2015 les contreparties nationales, conformément à la résolution n°12 de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres, la réunion recommande aux pays de mettre à la disposition de l'ABN lesdites contreparties.